

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-FOY DU MARDI 16 JUIN 2015

Point sur les travaux d'aménagements paysagers du parc de loisirs

Suite à la visite sur place effectuée par le Conseil, le tracé du parcours de santé a été modifié pour éviter les zones les plus humides, afin de permettre son utilisation pendant la majeure partie de l'année.

Le calendrier de réalisation par l'Entreprise CAJEV est confirmé comme suit :

- Travaux d'aménagement du golf : du 17 au 25 Juin.
- Installation des jeux : 1^{ère} quinzaine de Juillet, sauf le bateau qui, en raison du délai de livraison, sera posé pour la fin Juillet.
- Aménagements paysagers : du 15 Juin au 17 Juillet, hors plantations qui seront réalisées à l'automne.

Répartition du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) 2015

Monsieur Verdon présente au Conseil le FPIC, mécanisme de péréquation institué par la loi de finances consistant à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Il indique que l'ensemble intercommunal, constitué de la Communauté de Communes de l'Auzance et de la Vertonne (CCAV) et de ses communes membres, est bénéficiaire net pour 2015, au titre du FPIC, d'un montant de 142 148 €.

Il appartient à chaque Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) et à ses communes membres de se prononcer avant le 30 juin 2015 sur la répartition effective du FPIC entre l'EPCI et ses communes membres.

Monsieur le 1er Adjoint indique que le budget primitif 2015 de la CCAV voté le 11 Mars 2015 prévoit que la CCAV conserve la totalité du FPIC afin de contribuer au financement des projets communautaires du territoire, notamment les travaux de montée en débit ADSL et la mise en place du service d'actions culturelles et d'animations, mutualisé avec les trois communes.

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'opter, pour 2015, pour une répartition « dérogatoire libre », la Communauté de Communes de l'Auzance et de la Vertonne conservant la totalité du montant du FPIC dont l'ensemble intercommunal est bénéficiaire.

Présentation des comptes de « l'Association Animation Enfance Jeunesse Foyenne »

Madame Isabelle Rabiller présente les comptes de l'A.E.J.F. qui gère le centre de loisirs. Elle souligne la bonne organisation de cette association.

Un excédent de 1,8 k€ a été dégagé sur le budget de l'année 2014 qui s'établit à 159 k€. Ce budget a été subventionné à hauteur de 20 % par le Contrat Enfance Jeunesse conclu avec la C.A.F. et à hauteur de 17 % par la Commune.

Le budget prévisionnel de l'année 2015 s'élève à 157 k€.

Présentation des Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, l'organisation des TAP a été confiée à l'AEJF.

Au cours de l'année scolaire 2014/2015, une moyenne de 80 élèves de l'école publique (sur 110 scolarisés) a participé aux activités très variées qui ont été proposées le vendredi après-midi dans le cadre de ces TAP.

Le coût des TAP pour la Commune, au titre de l'année 2014, s'est élevé à 5 516 €. Le coût prévisionnel 2015 est estimé à 6 753 €.

Présentation d'un diaporama sur l'école

Les bâtiments et la cour de l'école du Marronnier ont fait l'objet de travaux de réhabilitation pendant les vacances de Février et de Pâques. Un diaporama de l'école avant et après travaux est présenté au Conseil.

Point sur l'activité des Commissions :

Commission de l'urbanisme :

- La procédure de révision allégée du PLU, pour permettre la mise aux normes d'une exploitation agricole au Pont Chartran, va être engagée en liaison avec le Cabinet « Paysage de l'Ouest ».
- La première phase des travaux d'aménagement de la voie d'accès au lotissement « Les Rives du Lac » (revêtement bicouche) est achevée.
- Le problème d'évacuation des eaux usées au manège du centre équestre a été résolu. L'un des tuyaux sous le bâtiment n'avait pas été raccordé lors de la construction.

Commission de l'action sociale :

- 43 habitants de la commune participeront au rassemblement annuel des Sainte-Foy de France d'Août 2015 à Sainte Foy en Brionnais (Saône et Loire). Un bus a été réservé pour le transport.
- Le taux d'occupation de la MARPA a été excellent en 2014 : 99 % pour les logements permanents et 87 % pour les logements temporaires. La moyenne d'âge des résidents est de 83 ans et 6 mois.
Les 9 salariés, dont 5 titulaires, ont bénéficié de 72 jours de formation au cours de l'année 2014.
- L'aide apportée par le CCAS aux familles dans le cadre de l'action « Cantine pour Tous » représente à ce jour un montant de 2 565 €.
- Le CCAS a fait une demande de relogement dans un logement au loyer moins onéreux auprès de Vendée-Habitat pour une famille qui fait l'objet d'une procédure d'expulsion.
- La « Journée de la prévention », organisée le 19 Septembre par le CCAS, regroupera une quinzaine d'intervenants (pompiers, gendarmes, ...) et un cascadeur. Des demandes de subventions ont été transmises à différents organismes. L'AEJF et l'Association Gym Foyenne s'occuperont des stands de restauration.

Commission de l'économie et du tourisme :

- Le boulanger a signé un compromis pour la cession de son fonds de commerce. Les repreneurs doivent venir se présenter en Mairie fin Juin.
- Une étude de sécurité a été menée par la gendarmerie qui considère que la supérette est un commerce vulnérable. Elle doit faire parvenir ses recommandations.
- Un emplacement à la Billonnière sera proposé à un camion-pizza qui a fait une demande de vente sur la commune.
- Huit marchés de l'été sont programmés à partir du Dimanche 5 Juillet. La CCAV assurera l'accueil des estivants au cours de trois de ces marchés.
- La commission travaille en relation avec la Chambre des Métiers et Vendée-Expansion à l'élaboration d'un document de commercialisation des lots du parc d'activités économiques de l'Épinette.

Commission de la communication et de la culture :

- La pièce de théâtre organisée, en liaison avec le Département, le 29 Mai au théâtre de verdure, dans le cadre de l'opération « Molière voyage en Vendée », a rassemblé peu de spectateurs.
- Les deux concerts déjà organisés dans le cadre des Music'halles ont fait l'objet d'une bonne fréquentation. Le dernier concert aura lieu le 19 Juin, lors de la fête de la musique.
- Manifestation communautaire « Tous en Promenade » organisée par la CCAV le 13 Septembre : Une réunion d'information est programmée demain à l'attention des associations.
- Le prochain bulletin municipal d'information « L'Echo » sera distribué fin Juin.

Commission de la voirie et des bâtiments :

- La pose des nouvelles ouvertures de la Mairie sera effectuée la semaine prochaine.

- Le remplacement des néons d'éclairage de la salle de la cantine et la réparation de la toiture de la réserve du Foyer Rural sont programmés courant Juillet.
- Les travaux de déshumidification et de remplacement des tôles translucides de la salle de sports sont prévus en Juillet.
- Les travaux d'évacuation des eaux pluviales Rue de la Vertonne et Allée du Treil seront réalisés en Juillet. La 1^{ère} tranche des travaux de l'Allée de la Vergne est prévue en Septembre.

• **Commission de l'administration et de l'état civil :**

- L'assemblée générale de l'Association Cantine Scolaire, à laquelle tous les parents d'élèves ont été invités, aura lieu le 26 Juin. La fréquentation moyenne de la cantine, en augmentation, s'est élevée à 121 enfants en Mai.
- Un nouvel agent, mis à disposition des services techniques, a été recruté en contrat d'avenir le 1^{er} Juin.

Questions diverses

- Monsieur Verdon informe le Conseil que le contrôle du tri sélectif sur la commune fait apparaître de mauvais résultats. Le taux de refus est de l'ordre de 47 %.